



Mairie de
DURAVEL
Code postal : 46700
Tél : 05 65 36 50 01
Fax : 05 65 30 65 63

2023 - 065

Nombre de Conseillers

En exercice : 13
Présents : 11
Votants : 11

OBJET

**SUBVENTION
EXCEPTIONNELLE
SALON
DE LA FORET**

**ASSOCIATION DES
PROPRIETAIRES DE
BOIS DE DURAVEL
(A.P.B.D.)**

Certifié exécutoire

Reçu en Préfecture

Le 26/09/2023

Publié ou notifié

le 26/09/2023



Envoyé en préfecture le 26/09/2023

Reçu en préfecture le 26/09/2023

Publié le 26/09/2023

ID : 046-214600892-20230913-2023_065_DE

REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL



L'an deux mille vingt trois, le 13 septembre à 20h30,
Le Conseil Municipal de la commune de DURAVEL, Lot, dûment convoqué,
s'est réuni en session ordinaire à la Mairie, sous la présidence de
Monsieur Gérard CALASSOU, Maire.

Date de la convocation du Conseil Municipal : 06.09.2023

Présents : MM. CALASSOU, PEUCH, ROTTIER, Mmes DELAIR,
DAVID, M. ROUCH, Mme BROUSSE, MM. DARQUES-ROSE,
DELTORT, FAYEMENDY, Mme HALL.

Absent : M. LEVASSEUR

Excusée : Mme BOON

Secrétaire de séance : Mme Anne-Marie DAVID

L'association des propriétaires de bois de Duravel (A.P.B.D.) sollicite
une participation financière exceptionnelle pour l'organisation du « Salon de
la Forêt » des 16 et 17 septembre 2023.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide d'octroyer une
subvention exceptionnelle d'un montant de 1 000 € qui sera prélevé à l'article
6574 du budget communal.

Fait et délibéré le jour, mois et an de dessus
Gérard CALASSOU
Maire

